Image not found or type unknown

Abus d'un FAF (fonds assurance formation) envers centre de formation

Par **litigefaf**, le **09/07/2019** à **12:54**

Bonjour,

j'ai un centre de formation et depuis quelques années, le FAF (l'OPCA) avec lequel je traite les dossiers de mes stagiaires se comporte de manière de plus en plus arbitraire.

- demande de nouveaux documents post formation

- non remise des procédures afin de monter les nouvelles formations ce qui entraine le non financement de ces formations montées comme on peut ...

- changement du jour au lendemain des procédures

- non respect de consignes données par mail

- suppression de subrogation suite à un courrier qui ne leur plait pas de ma part

Bref un abus de pouvoir évident qui a eu raison de ma motivation et de celle de mes employés.

Mon centre était prospère jusqu'à ce qu'ils décident insidieusement et indirectement de me nuire, en bref j'abandonne et je pense demander des dommages et intérêts.

Tout cela du à un directeur d'association, le FAF est une association, qui en fait une affaire personnelle.

Comment je peux me défendre et faire que cette personne paye personnellement, en plus du FAF.

Vous remerciant pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés